



sillage-audit.fr

SILLAGE Audit
13/15, rue de l'Ambroisie
75012 Paris
Tél : 01 53 46 66 46
contact@sillage-audit.fr

COMME LES AUTRES

Association loi 1901
Siège social : La Ruche – 24 Rue de l'Est – 75020 PARIS
SIREN : 534 436 076

*

RAPPORT
du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

*

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs, les membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMME LES AUTRES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Subventions et fonds dédiés :

Votre association perçoit des subventions destinées à financer ses actions. Notre appréciation des subventions comptabilisées s'est fondée sur :

Un contrôle des pièces juridiques

Un examen des méthodes retenues pour déterminer la part restant à utiliser à la clôture et la correcte appréciation du principe de séparation des exercices.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport du Trésorier et des autres documents communiqués aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 25 septembre 2019

Ludovic ARNOUX

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line and a small flourish.

CABINET THIBOUT
Commissaire aux Comptes

COMME LES AUTRES

Association loi 1901

Siège social : La Ruche – 24 Rue de l'Est – 75020 PARIS

SIREN : 534 436 076

*

COMPTES ANNUELS

*

Exercice clos le 31 décembre 2018

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 422		1 422	1 422
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	14 753	7 617	7 136	3 930
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 877		2 877	2 607	
TOTAL (I)		19 052	7 617	11 435	7 959
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				1 100
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	15 841		15 841	64 568
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	46		46	46	
DISPONIBILITES	328 063		328 063	211 027	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	13 746		13 746	544
	TOTAL (II)	357 696		357 696	277 285
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		376 747	7 617	369 130	285 244
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	6 790	3 947
	Résultat de l'exercice	2 018	2 843
	Total des fonds propres	8 807	6 790
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	8 807	6 790
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	264 792	188 338
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	264 792	188 338
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 020	29 777
	Dettes fiscales et sociales	69 619	59 336
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	517	1 004
	Produits constatés d'avance	(10 625)	
	Total des dettes	95 531	90 116
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		369 130	285 244
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		2 017,53	2 843,14
(1) Dont à moins d'un an		95 531	90 116
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	910 737	759 894
	Dons	26 046	29 715
	Cotisations	3 545	1 185
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	12	451
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	3 121	1 740
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	943 461	792 985
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	415 132	279 791
	Impôts, taxes et versements assimilés	11 207	4 783
	Rémunération du personnel	299 482	216 236
	Charges sociales	135 787	101 283
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	3 403	2 399
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	29	134
	Total des charges d'exploitation	865 040	604 627
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	78 422	188 358
Produits financiers Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	521	315
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	521	315
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	78 943	188 672
	Produits exceptionnels		2 544
	Charges exceptionnelles	471	35
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(471)	2 509
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	188 338	
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	264 792	188 338
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL DES PRODUITS	1 132 320	795 843
	TOTAL DES CHARGES	1 130 303	793 000
	EXCEDENT ou DEFICIT	2 018	2 843
	PRODUITS		
CHARGES	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
PERSONNEL BÉNÉVOLE	Personnel bénévole		

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés selon le règlement (ANC 2016-07) intégrant les dispositions du code de commerce, ainsi que par le Plan Comptable des associations et fondations (règlement CRC 99-01).

Le bilan de l'exercice présente un total de **369 130** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 132 320** euros et un total **charges** de **1 130 303** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **2 018** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**. Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Projet associatif :

Il s'agit d'après l'article 2 des statuts :

- D'accompagner les personnes handicapées suite à un accident de la vie dans leur parcours de reconstruction physique, psychologique et sociale ;
- De contribuer par ses actions aux nécessaires changements de regards et de relations entre "monde du handicap" et "monde valide".

Activités :

L'association Comme Les Autres propose à des personnes handicapées suite à un accident de la vie un accompagnement global animé par 6 objectifs prioritaires : l'accès aux droits, l'insertion socioprofessionnelle, le logement, la mobilité, l'accès au sport et à la culture, le lien social.

Pour réaliser son objet, Comme Les Autres peut recourir à tous moyens d'actions qui permettent d'atteindre légalement les buts et missions fixés, et notamment 3 types d'actions prioritaires : des séjours-aventure sportifs, des activités collectives de proximité et un accompagnement individuel à la vie sociale, reposant sur 3 principes d'actions transversaux : expérience des sensations et émotions fortes, mixité personnes handicapées / personnes valides et pair-accompagnement.

Informations fiscales :

L'association bénéficie, en raison de la nature de son activité, de l'exonération des impôts commerciaux.

Subventions d'exploitation :

L'association a perçu des subventions pour 937 K€ se décomposant de la façon suivante :

- 259 K€ issues d'entités publiques
- 678 K€ issues d'entités privés .

Fonds dédiés :

Les sommes affectées en fonds dédiés concernent des subventions affectées au projet associatif qui n'ont pas été utilisées au cours de l'exercice, les charges seront engagées lors de l'exercice suivant.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Rémunérations des dirigeants :

Les trois personnes entrant dans le champ d'application de la loi sont :

- Le Président,
- Le Trésorier,
- Le Directeur de l'association,

Seule la directrice de l'association bénéficie d'une rémunération. Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait à donner une rémunération individuelle.

Autres informations :

Aucune provision pour indemnité de départ à la retraite n'a été constatée. Le calcul n'est pas significatif car les salariés sont assez jeunes et ont été embauchés, pour la plupart récemment.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 422					1 422
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 422					1 422
CORPORELLES	Terrains	8 144		6 609			14 753
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		8 144		6 609			14 753
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence	2 607		270			2 877
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2 607		270		
TOTAL		12 173		6 879			19 052

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	4 214	3 403		7 617
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 214	3 403		7 617
TOTAL		4 214	3 403		7 617

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 877		2 877
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	322	322	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 872	5 872	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	9 647	9 647	
	Charges constatées d'avance	13 746	13 746	
	TOTAL DES CREANCES	32 463	29 587	2 877
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	36 020	36 020		
	Personnel et comptes rattachés	29 913	29 913		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 706	39 706		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	517	517		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	(10 625)	(10 625)		
	TOTAL DES DETTES	95 531	95 531		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION CCA SUR RESERVATION DE SEJOURS 2019		13 746	13 746
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			13 746

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			(10 625)
PCA DONS PONCTUELS		(10 000)	
PCA DONS INTERNET		(550)	
PCA INTERNET ADHESIONS		(75)	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			(10 625)

--

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés				
Cf.état Fonds dédiés	177 500	177 500	254 792	254 792
TOTAL	177 500	177 500	254 792	254 792

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Cf.état Dons manuels	10 838	10 838	10 000	10 000
Total	10 838	10 838	10 000	10 000
Legs et donations				
Total				
TOTAL	10 838	10 838	10 000	10 000